

Les brevets d'athlétisme de la L. B. A.

APRÈS LES PREMIÈRES JOURNÉES

Il en est des idées comme des choses et des gens : ce qu'on croit parfait à première vue peut très bien ne pas supporter un examen plus approfondi ; nous en avons encore la preuve avec ces fameux Brevets d'Athlétisme que fonda, voici quelque temps, notre nationale Ligue Belge d'Athlétisme et qui sont bien discutés à l'heure actuelle, et pour l'enthousiasme fut considérable dans tous les milieux athlétiques au lendemain de la création des Brevets, lors de l'Assemblée générale qui décida leur création.

Mais, depuis, certains déchantent : je me hâte de dire que je suis bien loin d'être de ceux-là et que, par exemple, je ne partage en rien l'opinion de ceux qui veulent prouver et qui l'écrivent dans différents journaux spéciaux, que l'entraînement ne doit nécessairement subir tous ceux qui veulent passer leur Brevet doit abîmer l'homme et détruire chez lui les spécialités qu'il avait acquises dans l'une ou l'autre des spécialités athlétiques.

Il faut le reconnaître franchement : les Brevets n'ont pas eu une très bonne presse ces temps-ci ; un des organes sportifs bruxellois publie même en ce moment une série d'articles qui ne tendent à rien moins qu'à supprimer purement et simplement les Brevets. Il faut, évidemment, tenir compte de l'exagération en ceci comme en toute autre chose, mais il n'en est pas moins vrai que cet état d'esprit aussi crûment dévoilé dans les colonnes d'un organe sportif et surtout athlétique, est très s'm'motomique.

Mais, avant tout, je tiens à faire remarquer que, pour employer une expression assez triviale, il y a un cheveu ! En effet, ces articles destinés à exterminer dans les milieux sportifs l'idée des Brevets, ces articles, dis-je, sont malheureusement écrits par des gens qui ne les ont pas rédigés en ayant pour seul but le Sport en général et l'amélioration de la race en particulier, ce qui fut la base de l'idée de ceux à la tête desquels il faut citer mes amis Dupont et Hermès, deux compétences indiscutables et indiscutées, d'ailleurs en matière athlétique, qui firent une propagande active en faveur de ces fameux Brevets dont je suis moi-même, et je suis très fier de le dire, un partisan absolu.

L'Assemblée de la Ligue Belge, en créant

les Brevets, a voulu donner à ceux-ci un caractère d'officialité et elle a décidé que tout nouvel affilié à la Ligue devrait avoir satisfait au brevet adéquat à sa catégorie : donc un jeune homme novice en athlétisme et qui désire participer aux réunions de la L. B. A. doit être possesseur d'un brevet. Là ne suis pas d'accord avec ceux qui édicterent cette restriction et j'avoue que telle n'a pas toujours été mon opinion et qu'avant d'avoir vu la première application des brevets ou plutôt avant d'avoir pu me rendre compte de la difficulté des différents brevets, j'étais partisan résolu de l'obligation, mais j'avoue sans honte que j'ai évolué depuis, mais pas tout à fait pour les mêmes raisons que ceux qui mènent campagne en faveur de l'abolition complète des brevets, dont bien au contraire je voudrais voir le principe maintenu, mais simplement corrigé en ce qui concerne l'obligation.

Les brevets sont une chose excellente, c'est un point qui, pour moi, est un fait absolument acquis, et il est bon de faire remarquer que ceux qui discutent le principe et veulent leur suppression ne visent, à mon avis, qu'à favoriser leur club menacé de se voir affaibli par l'obligation imposée à tout débutant de passer les épreuves du brevet de débutant, ce qui, évidemment, retarde toujours quel que peu son entraînement en vue des épreuves spéciales de la saison et, tout particulièrement les épreuves par équipes, qu'affectionnent particulièrement les dirigeants de beaucoup de cercles.

Les dirigeants ainsi lésés, à leur avis du moins, protestent et leur esprit de club les pousse à faire campagne en faveur de l'abolition non seulement de l'obligation, mais bien encore en faveur de la suppression complète des brevets, et je ne puis m'empêcher de leur dire qu'en faisant cela, ils s'égarent, et que bien loin de favoriser le sport, qui en tous cas doit primer tout autre intérêt particulier, ils lui font du tort, et je m'explique.

L'entraînement pour les brevets doit retarder la venue en forme du jeune coureur qui, de ce fait, ne pourra pas, en début de saison tout au moins, contribuer à faire triompher les couleurs de son cercle, ce qui pour les dirigeants de clubs, ou plutôt de certains clubs prime toute autre idée ; soit, et si c'est là la seule raison à invoquer en faveur de la suppression des brevets, je la repousse sans même vouloir la discuter, car elle est trop visiblement intéressée que pour supporter le crible de la discussion ; d'autre part, je trouve indigne que des dirigeants, des hommes donc mieux placés que quiconque pour savoir discerner le véritable effet bienfaisant du sport, viennent placer par-dessus celui-ci des inté-

rets particuliers qui, s'ils sont défendables en certaines circonstances, ne le sont plus en l'occurrence. La spécialisation à outrance qui prennent certaines compétences sportives, ne saurait donner les mêmes résultats au point de vue de la culture physique qu'un éclectisme bien compris et surtout bien appliqué.

Nos amis de France ont, eux aussi, compris que la pratique d'une seule spécialité en athlétisme, plus que partout ailleurs établi, était néfaste, le mot n'est pas trop fort, et que si elle ne rend pas l'homme moins fort, elle ne contribue qu'en très petite partie à le rendre meilleur, ce qui forme la base de toute idée sportive ; seulement les Français ont un défaut bien caractéristique, et qui se manifeste dans tous les domaines : ils veulent toujours faire mieux et plus grand que leurs voisins, et comme ce petit jeu est plutôt dangereux, il leur arrive fréquemment de se tromper, et c'est ce qui leur est arrivé cette fois encore. Non seulement ils ont voulu arriver à faire pratiquer par la jeunesse sportive les exercices athlétiques sans spécialisation, mais ils ont créé des concours d'athlètes complets, ou au lieu d'imposer à tous les jeunes gens une série d'épreuves à faire en un minimum de temps, ils exigent des participants à ces concours un effort poussé à la limite pour chaque épreuve, et là est le vrai danger de la trop grande variété des exercices pratiques.

Dans le système français, chaque épreuve constitue une course où l'homme doit pousser pour arriver à fournir une distance dans le meilleur temps possible ; ces efforts répétés doivent nécessairement fatiguer les athlètes outre mesure et les pousser à accomplir des prouesses supérieures à ce qui leur est permis, et si nous avions adopté un tel système en Belgique, je serais du côté de ceux qui veulent la suppression des épreuves multiples. Seulement, nous avons été plus sages, nous nous sommes contentés d'exiger de nos jeunes gens un entraînement raisonnable dans différentes spécialités qui, de l'avis de ceux qui font autorité en matière athlétique, forme la base de tout exercice physique bien compris, et je prétends que loin d'être néfaste, l'entraînement préparatif donnera à nos jeunes gens le goût de la variété en sport, et ce goût bien des débutants le possèdent en commençant leur carrière sportive, mais mal conseillé par des dirigeants pourtant bien souvent convaincus qu'ils font œuvre sage, le novice se consacre exclusivement à une spécialité et n'en sort plus, soit qu'il ait atteint dans cette spécialité une réelle supériorité, ou soit qu'il recule devant la pratique de plusieurs exercices, par crainte du ridicule ou par manque d'enthousiasme. Car là je

touche du doigt une des plaies auxquelles devraient pourtant porter remède les dirigeants de clubs ; c'est l'accueil fait aux novices, à ceux qui ne sont pas des champions, et même aux vieux qui veulent, eux aussi, se débrouiller les membres ; ils sont ironiquement reçus par leurs nouveaux camarades et leurs performances modestes nécessairement sont passées au crible de la critique des athètes plus ou moins brillants présents au terrain !

Mais ici je m'égare et je sors de mon sujet ; d'autre part, je m'aperçois que la défense des Brevets m'a mené un peu loin et je crains fort d'avoir abusé de la patience de mes lecteurs ; ils voudront bien m'en excuser, je l'espère, et comme ils sont gens de sport avant d'être hommes de clubs, ils comprendront les sentiments qui me dictent cet article : avant et par-dessus tout il faut chercher non à créer de splendides spécialistes, mais que le premier à admirer dans l'effort, mais que je considérerais un jour comme des exception, mais bien des hommes normalement développés et capables de résister à plusieurs genres d'efforts, et de plus normalement et harmonieusement constitués.

Je crois sincèrement que la création des Brevets d'Athlétisme doit contribuer à arriver à ce résultat ; que d'aucuns ne soient pas du même avis, c'est, bien entendu, leur droit strict ; mais ce que je déplore, c'est de voir que le seul sentiment qui les guide est avant tout autre l'amour exagéré de leur Club, ce qui, en athlétisme, comme en tout autre sport, ne peut mener qu'aux pires excès !

H. SASSEN.

Abonnez-vous tous

au

CRI DE LIÈGE

Tribune d'art,
libre et indépendante
Chronique sportive

ABONNEMENTS :

Belgique : Un an, 5 francs
Etranger : Un an, 8 francs

10 cent. le numéro



Jean Maréchal (Sur les Routes (1. vol. de vers — 250 — Association des Ecrivains belges — Paris — Bruxelles).

J'ai lu avec plaisir le volume de vers de M. Jean Maréchal. L'auteur est jeune, évidemment. Mais il y a, dans ses poèmes, des vers réellement beaux ; il y a, sur des deux qualités que la jeunesse d'aujourd'hui — littéraire ou non — ignore trop délabrément : de la joie et de la ferveur. La joie de M. Maréchal est païenne, voluptueuse ; sa fermeté est anticléricale. Mais je n'ai pas ici à apprécier des doctrines ; j'ai assez à faire de louer l'auteur.

Oser célébrer l'amour, la vie ardente, la passion, est d'une certaine audace. Cette inspiration s'adonne à l'ailleurs et chante avec une douceur ingénue les premiers émois de l'amour et la grâce naïve des petits enfants. Les poèmes qui ferment le livre de l'A-mour sont d'une fraîcheur délicieuse. J'aime moins les « ballades », d'une naïveté trop naïve parfois. Les poèmes du livre de la Foi, ont de beaux élan ; de mauvais fils, et « dialogues » m'ont particulièrement plu. La première de ces deux pièces, très hardie, a des mouvements d'éloquence émouvants.

M. Jean Maréchal nous annonce des publications nombreuses. Je lui souhaite, bon succès, et lui emprunte un vibrant appel à l'énergie et au travail. Il lui en faudra pour persévérer et pour vaincre. A tout prendre j'aime mieux cette chanson là que la cantilène dolente et d'éternel regret où s'enlisent tant de jeunes, désespérés... en vers.

Julien FLAMANT.

M. René Kemperheyde, dans le « Thyrses » de juin, consacre un important article : « Florissantes picturales » à l'Exposition des Beaux-Arts de Gand. Un conte de André Di-voire, des vers de Albert Calay et de Théo Fleischmann, un article : « Littérature belge », de G. M. Rodrigue, des chroniques de Richard Dupierieux, Frédéric Denis, Edouard Fonteyne, etc., complètent le fascicule. (50 centimes le numéro. 5 fr. l'an, 104, avenue Montjoie, Uccle).

Pour paraître fin juillet 1913. — Des presses de Joseph Olivier, rue Adolphe Bornet, Liège.

La deuxième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée de : « La Fleur de Wallonie », essai de documentation, Grands Hommes, Apôtres, Inventeurs, Ecrivains, Artistes, Savants, Evénements historiques, etc., par Lucien Colson, membre du Comité de la Ligue Wallonne de Liège. La rapidité avec laquelle a été épuisée la première édition de ce « vade-mecum » du Wallon a déterminé l'auteur à en publier une seconde, qu'il a considérablement augmentée. Il y a introduit un chapitre nouveau

exclusivement consacré à la Participation des Wallons à la Révolution de 1830. — Le chapitre des Généralités a reçu de notables additions, spécialement en ce qui concerne la Situation matérielle et morale de la Wallonie. — L'auteur a également complété les chiffres de ses Statistiques. — La seconde partie de l'ouvrage a été notablement agrandie. Les paragraphes relatifs aux Croisades, à la Paix de Fexhe, ont été développés. L'auteur donne aussi une version très détaillée de l'épisode des Six Cents Francimontois. Quant au nombre des Notices biographiques, il est presque doublé ! La même part y est faite qu'à ceux de la région légeoise, aux hommes célèbres des régions du Hainaut, du Luxembourg, du Brabant wallon, de Namur, de Verviers, de Malmédy. De plus, un chapitre spécial est consacré aux Orientalistes wallons.

Cette deuxième édition comportera près de 350 pages. La première n'en contenait que 254. Plus de 1.000 noms de Wallons marquants y sont classés (biographies, titres de gloire, etc.) Une large place est consacrée aux contemporains.

Prix de l'ouvrage en souscription 2 fr. En librairie, il sera vendu 2 fr. 50.

On souscrit par carte postale. (Bien indiquer son nom et son adresse). Envoyer les souscriptions à l'auteur : Lucien Colson, rue de la Tombe, 21, Herstal.

Tous ceux qui ont à cœur la glorification de la Wallonie, se procureront cet ouvrage, dont la première édition a été honorée d'une importante souscription du Gouvernement, qui se trouve déjà dans la plupart des Bibliothèques publiques et que les Administrations communales de Liège, de Herstal, etc., donnent comme prix aux élèves de leurs écoles.

RETENEZ CETTE ADRESSE

Alfred LANCE Junior

CHEMISIER

15, Rue du Pont-d'Ile, 15

LIÈGE

TÉLÉPHONE : 3443

VIEUX-LIEGE

Genièvre
Vieux-Système

PARFUMERIE GRENOVILLE
PARIS

Spécialité Eau de Cologne Russe
CEILLET FANE
Nouveautés — Dernières Créations

EXTRAITS DE LUXE
Etuils en peau de Daim

Prince Noir, Jasmin blanc, Ambre indien : Rose Myrle, Violette de Parme, Lilas en fleurs, Muguet d'Orly.

Seuls Dépositaires pour la Belgique :
H. DELATTRE & Co
Rue d'Angleterre, 51, BRUXELLES

Beurre, Fromages, Œufs

MAISON REGNIER

6, Rue du Pont d'Avroy, 6

LIÈGE

Remise à domicile Téléphone 1406

Maison Max CRESPIN

Ad. QUADEN
SUCCESEUR

10, Rue des Dominicains, 10

A LIÈGE

OUVERT JUSQUE MINUIT

VINS, LIQUEURS ET CHAMPAGNE

Spécialités de toutes Marques

Téléphone 4004

Matériaux de Construction

TERRANOVA pour Façades
Demandez Renseignements

Jules Fauconnier-Dechange

Rue du Moulin, 1

Téléph. 973 BRESSOUX-Liège

CARRELAGES ET REVETEMENTS

MOTO RÊVE

de 2 à 4 chevaux, 1 et 2 cylindres, donne le maximum de satisfaction avec le minimum de dépenses.

Type A, 2 HP., 765 fr.

En vente chez

E. LASSON, rue Bidaut, 1, Liège

GASPARD, à Soheit-Tinlot ; PONTUS, à Grivegnée ; BLOHORN, à Jemeppe.

CIGARETTES KHALIFAS

Rien ne surpasse

CRÈME LANGE

donne à la peau blancheur et fraîcheur, fait disparaître gercures crevasses, boutons, rougeurs, taches de rousseur.

DANS TOUTES LES PHARMACIES

Entreprise Générale de Vitrerie

Tamagne Frères

Rue André-Dumont, 4 et
Rue des Prémontrés, 5

Téléphone 462

Encadrements
Vitraux d'Art

Exposition permanente de peintures

Le Sirop de Phytine Composé

Supérieur à tout contre l'Anémie, Neurasthénie
Faiblesse de poitrine, Maladies Osseuses, etc.

Dépôt général pour la Belgique : A. PAQUET, rue Ernest de Bavière, Liège. Téléphone 898

Spécialité de Dents et Dentiers complets
Sans extraction de Racines

Eug. GANGUIN
DENTISTE

Rue des Clarisses, 10, LIÈGE

Modern Office
A. NICOLAERS

Installations complètes de Bureaux
Meubles de Bureaux

MACHINES A ECRIRE
MACHINES A CALCULER

Place de l'Université, 5, LIÈGE
Téléphone 392

Réparations COPIES Traductions

Friture MATRAY Fils
45, Chaussée des Prés

CLICHÉS
TRAIT - SIMILI

POUR CATALOGUES
JOURNAUX
REVUES
ETC.

A. DELOGE
9, RUE JOSEPH CLAES
BRUXELLES (MIDI)

Téléphone 9095

DESSINS EN TOUS GENRES

SCALDIS
Cycles et Motos
de précision

La nouvelle moto légère 2 3/4 H.P. SCALDIS est simple, robuste et durable. Elle possède une grande souplesse, excellente tenue au ralenti et des reprises énergiques. Toutes les soupapes sont commandées. Elle monte toutes les côtes sans pédaler. Prix : 950 frs.

BONS AGENTS DEMANDÉS PARTOUT
S'adresser aux Usines SCALDIS, à Anvers

VIN FORTIN
Tonique et Pectoral

Ce vin, par ses propriétés spéciales, calme les toux les plus rebelles et ses propriétés expectorantes en font un antiglaireux très efficace. De plus, il renferme des toniques énergiques qui reconstituent les cellules épuisées.

LE FLACON 2 FR. 50

C'est un Médicament de 1^{er} ordre.

EN VENTE A
LA GRANDE PHARMACIE
5, Place Verte, 5, LIÈGE

Le plus Grand Choix de Cravates !

ALFRED LANCE JUNIOR

15, Rue du Pont-d'Ile, 15

CAFÉS Hubert MEUFFELS

RUE ANDRÉ DUMONT, 7 ••• Téléphone 1272
RUE SAINT-SÉVERIN, 47 ••• Téléphone 1281